

L'abri sous-roche du vallon des Vaux : commune de Pâquier-Chêne (Canton de Vaud)

Autor(en): **Schenk, Alex.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahresbericht der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte
(Société suisse de préhistoire)**

Band (Jahr): **3 (1910)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-109816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANHANG II.

L'abri sous-roche du vallon des Vaux.

Commune de Pâquier-Chêne.

(Canton de Vaud).

La station préhistorique de Pâquier-Chêne que nous avons fouillée l'année dernière en collaboration avec M. Tharin, ancien instituteur à Démoret, actuellement à Morges, se trouve sur le flanc droit des gorges du ruisseau des Vaux, entre Chavannes-le-Chêne et Paquier-Chêne, à une hauteur approximative d'environ cinquante mètres au-dessus du ruisseau. Ce dernier qui est un affluent de la Mentue (rive droite) coule à une altitude variant de 730 à 437 mètres. Il prend sa source entre Démoret et Vuissens; son cours sinueux se dirige au Nord jusque près de Chavannes-le-Chêne, soit sur une longueur de 4,5 kilomètres; à cet endroit il tourne brusquement à l'Ouest et entre dans l'étroite et profonde gorge des Vaux, longue de 2,3 kilomètres. A l'issue de la gorge, le ruisseau prend la direction du Nord-Ouest, passe près du hameau des Moulins et se jette dans la Mentue à 800 mètres au Sud d'Yvonand, après un cours total de 8,5 kilomètres. Sur sa rive gauche, le ruisseau des Vaux reçoit, dans sa gorge, le ruisseau des Moulins venant de Molondin; la jonction de ses cours d'eau est dominée par les ruines du Château de St Martin-du-Chêne. Ce vieux donjon est un ancien château-fort (*Sanctus Martinus de quercu*), appelé aussi forteresse (*burgum*) dans les actes du moyen-âge. On en voit aujourd'hui les ruines sur un monticule entouré de trois côtés, comme nous venons de le dire, de pentes précipitueuses et profondes, au milieu d'un paysage très pittoresque. Il n'en reste plus, à l'heure actuelle, qu'une tour carrée, avec des traces de mur d'enceinte, qui environnaient un espace de terrain considérable.

La station préhistorique est située sur une sorte d'étroite terrasse au flanc de la haute paroi de rocher ou molasse tertiaire qui domine le ruisseau. Longue d'une centaine de mètres et large de huit mètres au maximum, cette terrasse est abritée sur toute sa longueur par le rocher surplombant. Aucun sentier ne conduit à ce singulier balcon. On y monte à la force des poignets plus qu'à la force des jarrets en s'aidant des arbres et des arbustes qui croissent sur une pente très raide. Les difficultés d'accès exigent donc de la prudence et une certaine dose de force et d'agilité.

Pour aboutir à la station en partant, soit du village de Chavannes-le-Chêne, soit de celui de Pâquier-Chêne il faut descendre au fond du ravin, du côté gauche du ruisseau, traverser celui-ci à guè, puis remonter la pente opposée. Depuis Yvonaud le plus court chemin est de prendre la route de Molondin, par Niédens, pour se diriger ensuite sur Pâquier-Chêne.

Au dire des personnes âgées de la contrée, la terrasse où se trouve la station se continuait autrefois du côté de Chavannes-le-Chêne de telle façon que cette dernière était accessible horizontalement; toute la région Est de la terrasse se serait effondrée par délitement et érosion, il y a une cinquantaine d'années.

Le ruisseau des Vaux est entaillé dans les bancs de la molasse marine tertiaire (*Burdigalien supérieur*), la même que celle qui forme les falaises tournées du côté du lac de Neuchâtel, entre Cheyres et Yvonand. Les couches sont sensiblement horizontales. Dans le haut, c'est un grès assez résistant qui forme, de ce chef, un escarpement. Dans le bas, le plus souvent cachées par des éboulis, se trouvent des couches marneuses qui appartiennent probablement à la partie inférieure de Burdigalien (*Langhien*).

L'établissement préhistorique se trouve au pied et sous le surplomb de la paroi de grès, soit dans une baume creusée par le délitement du sommet des couches marneuses.

Cà et là, dans le fond du ravin et sur le plateau, on rencontre des blocs erratiques. Entre Yvonand et Rovray, un magnifique granit, où le ciseau des exploiters avait déjà marqué le sillon fatal, a été sauvé par une société secourable aux vestiges de l'époque glaciaire. Il forme, au bord de la route, un belvédère d'où la vue plonge sur les côtes de la Mentue. Le plus souvent, ce sont des masses de brèche tertiaire que leur infériorité, au titre de matériel de construction a préservées des coups de mine. Ces brèches, dont les blocs sont parsemés dans le fond du vallon des Vaux, renferment des cailloux de toute provenance et grosseurs.

* * *

Les tranchées opérées pendant l'exécution des fouilles ont permis de reconnaître très nettement, sur les différentes sections opérées, plusieurs couches distinctes plus ou moins infléchies: elles s'élèvent d'abord à partir du rocher, puis redescendent, le sommet de la combe ainsi constituée étant à environ quatre ou cinq mètres de la paroi de grès molassique. Tout

au fond de la tranchée, directement sur les éboulis, on a trouvé quelques silex taillés plus ou moins grossiers, rappelant par leurs formes frustes les silex magdaléniens ordinaires, mais il est probable qu'ils ne sont pas paléolithiques, ni même tourassiens. Ils doivent se rapporter plus tôt à la première époque de la période néolithique, car la faune de tous les strates de la station est caractéristique de l'âge de la pierre polie et, d'autre part, il n'y a pas d'objets industriels permettant de faire remonter, avec certitude, l'âge d'habitation de l'abri sous roche à la période pléistocène.

Au-dessus de ce premier lit qui se trouve à une profondeur moyenne de 2,50 à 3 mètres, est une couche assez épaisse de cendres et de sables mêlés, puis l'on aperçoit très nettement le strate du néolithique pur (*Bel-âge de la pierre polie ou Robenhausien*).

Cette époque est très nettement déterminée par des instruments de pierre et d'os et des ustensiles en poterie. Beaucoup de ces objets ont été vraisemblablement fabriqués sur place, car la matière première était à portée: les brèches tertiaires qui gisent au fond du vallon et le matériel erratique glaciaire, granits, gabbros, serpentines, etc. ont fourni les pierres; les bancs d'argile marneuse, la pâte de la céramique primitive. Cette dernière est représentée par une si grande quantité d'objets divers: vases, tasses, assiettes etc., que l'on est en droit de supposer qu'il y avait là, au néolithique, un véritable atelier de poterie. Ce qui paraît bien confirmer cette hypothèse, c'est le fait que la couche de l'âge de la pierre polie est très nettement accusée dans la section. En effet, sa teinte gris-clair contraste absolument avec le gris jaunâtre qui est au-dessous et le gris plus foncé qui est au-dessus; en outre, le toucher onctueux, gras, de la couche semble bien confirmer le fait. La poterie, à fait quelques formes spéciales et uniques en leur genre, est, par elle-même, caractéristique de la période néolithique. Les morceaux assemblés montrent, sur la panse des vases, les mamelons perforés par où passait l'anse, ficelle ou boyau tordu. Plusieurs débris présentent des dessins géométriques intéressants. Des fragments de grandes dimensions attestent l'existence des vases volumineux. Cette poterie grossière, pressée dans des moules, à la main ou à l'aide de fouloirs, ne devait guère résister au feu, comme l'on rencontre dans les foyers des pierres arrondies, noircies par le brasier et la fumée, il est probable, que l'on faisait bouillir l'eau, dans les grands vases, par un procédé semblable à celui qui emploient, de nos jours encore, les peuples sauvages, en y déposant des pierres chauffées.

La poterie présente encore une particularité intéressante: c'est la présence, à l'intérieur de la pâte, de petites paillettes métalliques, jaunes, brillantes, semblables à de petites lamelles d'or, mais que l'analyse chimique a demandé être du sulfure de fer, c'est-à-dire de la pyrite.

Les outils en silex et en pierre sont assez nombreux; ce sont des couteaux, grattoirs, racloirs etc., en silex taillé et dont plusieurs, de belles formes et dimensions, proviennent du Grand-Pressigny, département d'Indre-et-Loire (France); des haches en pierre polie, saussurite, serpentine etc., ont été fabriquées sur place, ainsi que l'attestent des ébauches de haches et quelques fragments de pierre présentant des traces de sciage pour la préparation des haches polies.

Parmi les pièces intéressantes on peut citer une hache en néphrite, d'un beau vert blanchâtre, translucide sur le tranchant, et la moitié postérieure d'une hache-marteau en serpentine avec sa douille; enfin des percuteurs, polissoirs, ébauchoirs, pierres de jet ou de fronde et des pointes de flèche en silex ou en quartz, etc. Quelques haches en pierre sont emmanchées dans des bois de cerf. Les instruments en os et en bois de cervidés abondent. Il devait être facile, étant donné la disposition des lieux, d'exercer des battues et de chasser, dans l'étroite gorge où l'attendaient les filets, les pierres de fronde et les flèches des chasseurs, le gibier du plateau et des vallons avoisinants. Les poinçons, les grattoirs et les aiguilles sont aussi en grand nombre, ainsi que les perforateurs.

Comme instruments importants, nous devons encore citer les fusaiöles en pierre et les pesons de tisserand en argile qui servaient à tisser le lin (*Linum angustifolium* Heer) pour la confection des vêtements, des filets et des cordes, ainsi que le prouve le fragment carbonisé d'une cordelette trouvé près d'un foyer.

Les objets de parure sont représentés par des pendeloques en coquilles de mollusques, défenses de sanglier ou de porc, canines d'ours brun perforées, etc.

Un curieux objet est une pierre en grès très dur taillée ou plutôt polie en forme de cloche, mais pleine et perforée à son extrémité supérieure pour être suspendue et présentant plusieurs rangées parallèles et verticales de petits creux réguliers et circulaires; cette pierre devait évidemment être un objet de parure qui malgré son poids et sa grosseur, devait être porté à un collier. Nous ne connaissons pas d'autre objet semblable à celui-ci; c'est précisément ce qui fait son grand intérêt.

Dans cette couche néolithique les foyers sont nombreux et formés par des dalles de grès juxtaposées les unes à côté des autres; ils se rencontrent sur toute l'étendue de la station et à tous les niveaux de

la couche, indiquant ainsi que l'abri-sous-roche du vallon des Vaux a été occupé durant toute la durée de l'âge de la pierre polie. Tous ces foyers sont semés de débris végétaux carbonisés permettant de déterminer quels étaient les fruits ou les graines en usage chez les populations néolithiques terriennes de la station qui nous occupe. Il n'y a pas de différence à cet égard avec ce que l'on a constaté chez les palafitteurs. Nous avons, en effet, des pommes sauvages, des noisettes, des glands et des grains de blé. Voici la liste des plantes rencontrées :

le pommier sauvage	<i>Pirus malus L.;</i>
le cerisier	<i>Prunus cerasus L.;</i>
le noisetier	<i>Corylus avellana L.;</i>
le chêne	<i>Quercus Robur L.;</i>
le blé	<i>Triticum vulgare antiquorum Heer;</i>
le blé mottu de la Gruyère (Fribourg)	<i>T. vulgare compactum Heer;</i>
et une variété de froment égyptien	
ou blé poulard	<i>T. turgidum L.</i>

Les céréales ont été déterminées par M. le professeur G. Martinet, directeur de l'Etablissement fédéral d'Essais et de Contrôle des semences, à Lausanne.

La faune est représentée par de très nombreux ossements, brisés et très souvent calcinés. Parmi les principales espèces rencontrées, nous citerons :

l'ours brun	<i>Ursus arctos L.;</i>
le blaireau	<i>Meles taxus Pall.;</i>
le sanglier	<i>Sus scrofa ferus;</i>
le cochon des tourbières	<i>Sus scrofa palustris Rütim.;</i>
l'élan	<i>Cervus alces L.;</i>
le cerf	<i>Cervus elaphus L.;</i>
le chevreuil	<i>Capreolus caprea L.;</i>
la chèvre	<i>Capra hircus L.;</i>
le mouton des tourbières	<i>Ovis aries palustris Rütim.</i>
le bœuf	<i>Bos taurus domesticus L.;</i>

ainsi que de nombreux squelettes de Rongeurs, dont la détermination n'est pas encore faite et des Mollusques d'eau douce, de l'anodonte en particulier (*Anodonta anatina I.*).

Comme on le voit, la faune ne renferme aucune espèce absolument caractéristique du paléolithique, tandis que, au contraire, les espèces typiques de l'âge de la pierre polie sont nombreuses. Cette couche appartient donc bien, soit par son industrie, soit par sa flore, soit, enfin, par sa forme, au bel-âge de la pierre polie, à l'époque robenhausienne.

Au-dessus de la couche à poteries anciennes s'en trouve une autre d'une épaisseur moyenne de 60 cm ; elle renfermait quelques sépultures d'hommes adultes et d'enfants ; ces sépultures, de forme cuboïde, formées de quatre dalles de grès placées de champ et recouvertes d'une cinquième dalle horizontale, étaient en si mauvais état qu'elles n'ont pu être conservées ; les ossements qu'elles contenaient ne pouvant malheureusement pas être l'objet d'une sérieuse étude anthropologique.

Dans cette couche on a recueilli encore, avec de menus fragments d'objets en bronze et de la poterie plus fine, des auges ou meules dormantes en grès ou en granit avec des pierres à broyer et de nombreux amas de grains de seigle carbonisé (*Secale cereale L.*).

Ainsi chez les populations terriennes du vallon des Vaux, absolument comme chez les palafitteurs, le seigle fait son apparition, à quelques rares exceptions près, en même temps que le bronze : il y a correspondance entre la civilisation des deux groupes que l'habitat différencie par ailleurs.

Au-dessus vient enfin la couche superficielle, épaisse de trente centimètres environ. Elle renferme des objets en verre, des perles ou grains de collier, des fragments de poterie en pierre ollaire, travaillée au tour, le tout caractéristique de l'âge du fer et de l'époque romaine. L'abri sous roche du vallon des Vaux a donc été habité d'une manière à peu près constante, dès le début du néolithique jusqu'à l'époque historique.

* * *

En examinant la paroi de rocher qui forme l'abri au-dessus de l'emplacement préhistorique, l'on est frappé de constater, entre deux et quatre mètres au-dessus de la terrasse, la présence de cavités, de formes diverses, dont on se demande quelle est la date relative et la destination.

Les unes sont des sillons verticaux qui semblent marquer la rencontre, avec le rocher, de cloisons séparant la terrasse en des sortes de stalles ou cabanes. D'autres, plus petites, plus ou moins rectangulaires et régulièrement espacées, sont disposées horizontalement, sur plusieurs lignes superposées. Il a dû y avoir là, dans ces trous, les portes d'un auvent. On a retrouvé, en effet, dans le sablon du sol, des débris de bois et d'écorce qui ne peuvent provenir que de la couverture de cet abri sous roche ; sur le bord du talus, à l'opposé de la paroi de rocher se trouvaient huit pieux, en mauvais état de conservation, mais sem-

blables aux pilotis de nos palafittes de l'âge de la pierre polie et de l'âge du bronze. Si nous avons vraiment affaire à un auvent ou à une toiture, il est fort probable que cette dernière était faite de branchages, sur lesquels on avait appliqué de l'argile, comme c'était le cas aussi pour les habitations lacustres et les huttes des Gaulois.

Enfin, plus bas, à peu de distance au-dessus du rebord du rocher se trouvent des excavations plus considérables, toutes semblables comme forme, et noircies à la fumée. Ces excavations n'étaient pas autre chose que les endroits où les primitifs de la station entretenaient le feu, l'endroit aussi, où ils déposaient des matières grasses qui, en brûlant, devaient les éclairer pendant les longues soirées d'hiver, soirées d'autant plus longues que la roche surplombante et la paroi de rocher du versant opposé assombrissaient plus vite le pittoresque abri.

* * *

En examinant attentivement la paroi de molasse l'on constate, à quelques mètres au-dessus de la terrasse, des dessins intéressants, gravés sur la roche; ces dessins deviennent surtout distincts sur les photographies. L'un d'entre-eux représente un équidé courant; l'autre un cervidé; deux offrent quelques analogies avec les gravures sur roche de la fin des temps paléolithiques. Comme d'une fait la station du vallon des Vaux ne nous paraît pas avoir été habitée pendant le paléolithique; comme, d'autre part, l'homme néolithique ne représentait plus, par la gravure, des êtres animés; comme, enfin, l'érosion, au travers des âges, a fortement rongé et détérioré la paroi de grès molassique, nous ne pensons pas que ces gravures soient très anciennes. Nous préférons donc les considérer, jusqu'à plus ample examen, comme se rapportant aux temps historiques et cela d'autant plus que notre abri sous roche a été habité jusqu'à l'époque romaine et, peut-être même, plus récemment encore.

* * *

D'une manière générale, la station préhistorique du vallon des Vaux vient confirmer l'existence, en Suisse, de populations terriennes contemporaines des palafitteurs de l'âge de la pierre polie et ayant des moeurs à peu près identiques. A ce seul point de vue les faits découverts par les fouilles de la station préhistorique de Pâquier-Chêne sont d'une importance capitale.

Prof. Dr Alex. Schenk.